

La Commission Régionale des Arbitres Marqueurs Chronomètres s'est réunie le lundi 6 décembre 2010 à 19 h au siège de la Ligue à Reims.

Présents : J. AUMERSIER, S. BRODU, A. GAABOUR, E. GILBERTIER, P. GIOVANNELLI et A. ORTILLON.  
Sont excusés : F. BEZANGER, M. DIFALLAH et F.X. FAVAUDON.

S. BRODU remercie les personnes présentes et excuse Fabien BEZANGER, Mehdi DIFALLAH et François-Xavier FAVAUDON.

### **Infos C.R.A.M.C.**

#### Formation des 18 et 19 décembre 2010

A. GAABOUR a adressé les convocations aux stagiaires selon le programme établi en juin dernier : le samedi, le groupe Jeunes et le dimanche, les arbitres de niveau CF 3.

Au regard des désignations officielles et afin de faciliter le covoiturage en cette période hivernale, la C.R.A.M.C. décide de convoquer le samedi Camille BAR, Léo BAR, Chloé BEGLOT, Hugo MACKPAYEN, Maxime MERCIER, Cheikhna WAGUE et Rémi WIRTZ alors que seront convoqués le dimanche Matthieu BOURGEOIS, Vincent BOURJOLLAIS, Nicolas CORDIER, Kabine KOMARA, Romain MONTEVERDI et Adrien VIEILLARD-MORGADO. Le stage sera encadré par S. BRODU et A. GAABOUR le samedi et par F. BEZANGER et S. BRODU le dimanche. A ce jour, trois candidats départementaux souhaitent suivre la formation régionale. Selon leur localisation géographique, A. GAABOUR les convoquera le samedi ou le dimanche.

F. BEZANGER a procédé à la réservation des repas et des salles de cours au C.R.E.P.S. de Reims.

La C.R.A.M.C. est en attente du programme de ce stage que doit réaliser M. DIFALLAH sachant que les après-midis seront consacrés à l'arbitrage des matchs du Tournoi Inter-Comités.

Concernant le stage O.T.M., la C.R.A.M.C. enregistre à ce jour un seul candidat. E. GILBERTIER va demander au secrétariat de la Ligue d'effectuer une relance auprès des clubs. Toutefois, S. BRODU va interroger V. BOURDEAU quant à la présence de l'appareil des 24 secondes pour le Tour Inter-Comités.

Enfin, la C.R.A.M.C. va donner une réponse favorable à D. LEVASSEUR quant à la disponibilité des formateurs

départementaux pour le stage organisé par la C.D.A.M.C. 10 à ces mêmes dates.

#### Stage de mars 2011

A. ORTILLON a reçu le devis de Giffaumont pour le stage de mars. Ce devis paraît relativement élevé et il souhaiterait avoir celui du Centre Sportif de l'Aube afin de comparer. Il va donc contacter le Centre Sportif afin de pouvoir confirmer les réservations rapidement.

#### Bilan du rattrapage régional

Le rattrapage des arbitres et OTM s'est déroulé le 2 octobre dernier à Bétheny. A l'issue de cette session, J. AUMERSIER et F. WEBER ont validé le QCM Fédéral, tandis que P. LE BRETON, ayant obtenu la note de 13 / 20 est validé O.T.M. régional. Suite à ce rattrapage, P. LE BRETON a fait savoir à la C.R.A.M.C. qu'il se retirait de la liste O.T.M. régional.

Concernant les arbitres, K. KOMARA et A. SLIMANI ont réussi le test physique, tandis que C. BLANC ne l'a pas passé pour des raisons de santé le jour J et que L. MARIGARD a échoué au palier 6. C. BLANC et L. MARIGARD, excusés lors de la Journée Annuelle de Pré-saison, seront à nouveau convoqués pour le test physique.

#### Bilan du stage des formateurs

Le 25 octobre dernier, l'ensemble des formateurs départementaux et régionaux – Stéphane BAR, Chloé BEGLOT, Fabien BEZANGER, Sophie BRODU, Thomas CASSIEDE, Fabrice DEVILLERS, Aziz MAZOUZ et Arnaud ORTILLON - ont été revalidés par Freddy LEPERCQ pour la saison 2010 – 2011. Toutefois, certains formateurs doivent renvoyer leur livret à Freddy LEPERCQ afin de finaliser la revalidation. S. BRODU va interroger F. LEPERCQ quant à la possibilité de récupérer la vidéo sur laquelle le groupe a travaillé au cours de ce stage.

Au cours de ce même week-end s'est déroulé le samedi 24 octobre un stage destiné au groupe Potentiel et le dimanche un stage pour le groupe Région. Suite à l'absence de Corentin SEHER, la C.R.A.M.C. confirme qu'il lui aurait été possible de venir avec les stagiaires aubois ou avec Fabien BEZANGER et lui inflige une amende de 50 € comme le prévoit le code de déontologie. Par ailleurs, un courrier a été adressé à Aziz MAZOUZ suite à des propos déplacés qu'il aurait tenus à l'encontre de collègues.

Bilan du stage O.T.M. dans le cadre du Tournoi Inter-Ligues de Saint-Dizier

Ce stage, qui s'est déroulé du 27 au 29 octobre dernier à Saint-Dizier dans le cadre du Tournoi Inter-Ligues 98, a regroupé douze candidats et a été encadré par J. AUMERSIER et P. PROLA, secondés par E. GILBERTIER lorsqu'elle n'était pas retenue par ses obligations professionnelles. Malheureusement, la C.R.A.M.C. ne peut que constater que les candidats participant à ce stage, présentent des lacunes sur des notions de base et n'ont pas, pour la plupart, la motivation pour évoluer vers une fonction d'officielle. Il est impératif que les C.D.A.M.C. mettent en place des formations départementales, destinées aux bénévoles qui souhaitent se former afin d'aider leur club dans la tenue de la table de marque. Ces formations permettront également d'acquérir les bases pour ceux qui souhaitent évoluer dans cette fonction. A l'issue de ce stage, Anaïs GENEL, Philippe REIST et Emmanuel THIRY sont validés O.T.M. régional, sachant que seule Anaïs GENEL souhaite être désignée officiellement. E. GILBERTIER va vérifier que les Comités Départementaux les ont bien déclarés O.T.M. dans F.B.I..

Absences sur des rencontres

En application du code de déontologie, A. MAZOUZ a été amendé de 50 € suite à son absence sur le match de Pré-Nationale Féminine opposant le club de B.C. Sedan à celui de la M.J.E.P. Cormontreuil le 10 octobre dernier.

De même, la C.R.A.M.C. décide l'application de la même sanction à l'encontre de M. MERCIER qui s'est trompé d'horaire lors d'un match de Cadettes France 2<sup>ème</sup> division opposant l'A.S.P.T.T. Charleville à B.C. Gries Oberhoffen le 14 novembre dernier.

Informations diverses

S. BRODU a fourni des explications détaillées au club de Vouziers qui se plaignait de n'avoir jamais de désignations officielles lors de rencontres disputées à domicile en Honneur Masculins.

S. BRODU a également répondu à G. COLLIN qui s'étonnait de ne pas bénéficier de l'indemnité de déplacement suite au match qu'il a sifflé en Honneur à Chaumont en début de saison. Or, désigné sur une rencontre amicale qui lui faisait suite, l'indemnité de déplacement lui avait déjà été servie.

Après consultation des C.D.A.M.C., S. BRODU a confirmé aux clubs évoluant dans le Championnat Cadettes que les désignations étaient assurées par la C.R.A.M.C. et que celle-ci s'efforcerait de couvrir au mieux ce championnat au regard des effectifs actuels.

S. BRODU a obtenu la confirmation de la C.F.A.M.C. lors de la réunion des Présidents de C.R.A.M.C. sur le fait de pouvoir désigner deux O.T.M. du club de Saint André sur les rencontres de Nationale III Masculine afin de respecter le plafond imposé par la Fédération pour les clubs respectant le projet O.T.M..

Depuis le début de la saison, P. GIOVANNELLI a enregistré un nombre très important de retours de convocations. Un rappel a donc été fait auprès des arbitres, leur rappelant qu'un nombre trop important de retours pourrait conduire au non respect de la charte d'arbitrage de leur part. Par ailleurs, M. ISMAILI a été interrogé sur ses indisponibilités en région alors qu'en Championnat de France, S. BRODU n'a enregistré aucun retour le concernant.

Suite à une réunion à la Fédération Française de Basket Ball, François-Xavier FAVAUDON est arrivé en retard – vers 19 h 30 au lieu de 19 h - sur un match de Pro B à Châlons-en-Champagne. Il en a immédiatement informé Pascale SIGOT, Anthony AUBERVILLE et la C.R.A.M.C..

Un contact a été pris avec Cédric DESBOIS, Président de la C.R.A.M.C. de Bourgogne afin qu'Estelle GILBERTIER puisse être désignée dans cette région lorsqu'elle retourne dans sa famille.

Freddy LEPERCQ a confirmé que la COMED avait donné son accord pour que le palier 9 soit suffisant au niveau régional pour le test Luc Léger.

La procédure dans le cas d'absence de licenciés a été rappelée à l'ensemble des officiels champardennais.

Fabrice DEVILLERS, Président de la C.D.A.M.C. 51 nous a fait part d'un mauvais comportement de la part d'Adrien VIEILLARD MORGADO en tant que joueur. Son club ainsi que la C.D.A.M.C. 51 lui ont rappelé ses devoirs. Toutefois, afin de ne pas envenimer la situation, il semble préférable de ne pas désigner Adrien VIEILLARD MORGADO à Sézanne cette saison.

Sophie BRODU a validé deux VAE émanant de deux candidats ardennais pour un niveau départemental. Après la validation

de J. LAURENT, elle les enverra à Freddy LEPERCQ. Par ailleurs, deux joueurs de Saint-Dizier ont également déposé une demande de VAE au niveau régional. Toutefois, aucun document ne validant leur parcours sportif n'est joint à leur dossier. S. BRODU les sollicitera afin que la procédure puisse aboutir.

#### **Infos C.F.A.M.C.**

Les 5 et 6 novembre derniers s'est tenue à Paris la réunion des présidents de C.R.A.M.C. à laquelle S. BRODU a participé. Les points principaux abordés sont : la réorganisation fédérale, la charte d'arbitrage et son application, le projet O.T.M., un bilan du Haut-Niveau, du CF 1 et des Zones.

E. GILBERTIER a représenté E. BELLE et P. HENIQUI à la réunion des Responsables O.T.M. de Zone, qui s'est déroulée à Paris le 20 novembre dernier. Un bilan de chaque Zone a été établi puis l'application du projet O.T.M. a été évoquée. Il a été indiqué que les Zones devaient organiser un stage de détection O.T.M. cette saison mais que le support d'un T.I.L. ne pourrait être utilisé.

Les dates des stages nationaux ont été entérinées. Ils se dérouleront selon le programme suivant ;

Stage Espoirs I – du 31 mai au 5 juin 2011 à La Baule : Florian BERLOT y participera,

Stage Espoirs II – du 22 au 26 juin 2011 à Rezé : Guillaume COLLIN et Marc NAMURA y seront convoqués,

Stage Espoirs III – du 20 au 25 avril 2011 à Cholet : aucun candidat champenois cette saison.

M. NAMURA a été convoqué par Freddy LEPERCQ pour participer à un stage avec les Equipes nationales du 16 au 19 décembre à Bourges.

#### **Infos Zone Est**

E. BELLE a envoyé le bilan des deux stages de pré-saison O.T.M.. Il est évident que le stage à Troyes ne sera pas reconduit la saison prochaine, au regard d'une part de la date inadaptée et d'autre part, des problèmes rencontrés cette saison.

Suite au stage de détection qui s'est déroulé du 27 au 29 octobre dernier à Saint-Dizier dans le cadre du Tournoi Inter-Ligues 98, Florian BERLOT a été retenu pour participer au stage Espoirs I. Maxime MERCIER et Cheikhna WAGUE, bien que non sélectionnés, ont présenté un profil intéressant. Il

est tout de même regrettable que Florian BERLOT et Cheikhna WAGUE se soient présentés en retard au début de ce stage.

Les RTZ et les répartiteurs ont envoyé un rappel aux arbitres de Championnat de France afin de leur rappeler leurs devoirs, en termes d'indisponibilités, d'incidents, de réclamation, ...

F. LEPERCQ a communiqué et diffusé la composition de l'encadrement des différents stages qui se dérouleront en Zone Est au cours de la saison 2010 – 2011 :

- le Camp TIC & TIL, du 2 au 5 mars 2011 à Lons-le-Saunier, sera encadré par G. DUBOIS et C. BAUMONT,

- le stage de préparation Espoirs, les 12 et 13 mars, sera encadré par F. LEPERCQ,

- le stage passerelle CF 1 – CF 2, du 28 au 30 avril 2011 en alsace, sera encadré par D. MORTZ et P. BECHT,

- enfin, le stage passerelle CF 2 – CF 3, du 11 au 13 juin 2011 en Lorraine sera encadré par F. LEPERCQ et V. OLIOT.

A l'issue du rattrapage organisé le 9 octobre dernier à Geispolsheim, tous les arbitres de CF 1 et de CF 2, ont passé avec succès les tests. Suite à leur sanction, Cyril FUNFROCK a validé les tests en présence de F. LEPERCQ tandis qu'A. DAVIDAS a échoué au Q.C.M. à deux reprises et est donc remis à disposition de sa Ligue Régionale.

#### **Infos C.D.A.M.C.**

Seule la C.D.A.M.C. 08 a renvoyé le contrôle à priori de la charte d'arbitrage. S. BRODU va prochainement procéder à son contrôle. Elle va également rappeler aux autres C.D.A.M.C. qu'elles doivent procéder à ce contrôle.

Avant de clôturer cette réunion, E. GILBERTIER précise que deux observations O.T.M. ont été effectuées depuis le début de la saison, mais qu'il sera difficile, au regard des contraintes géographiques et humaines, de voir tout le monde.

P. GIOVANNELLI informe que F. BEZANGER, désigné en tant qu'observateur sur deux rencontres, n'a toujours pas envoyé les comptes-rendus aux arbitres et à la C.R.A.M.C.. S. BRODU va lui rappeler qu'il s'était engagé à effectuer ce travail sérieusement cette saison.

S. BRODU remercie les personnes présentes et clôture la réunion à 21 h 15.

La Présidente de la C.R.A.M.C.  
Sophie BRODU